26 MARS 1990



//RES

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

INSTITUT
DE RECHERCHES
ECONOMIQUES

487

SERVICE DE CONJONCTURE

ANALYSE

mars 1990

SERVICE DE CONJONCTURE

ANALYSE 44e ANNEE mars 1990

REBONDISSEMENT EN EUROPE : PLUS D'ESPOIRS QUE DE RISQUES

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL p. 1

I.1. **En résumé : poursuite de la croissance mondiale, modérée par le monde anglo-saxon mais soutenue par la réorganisation en Europe** p. 1

I.2. **Aux Etats-Unis, les indicateurs soufflent successivement le chaud et le froid** p. 3

I.3. **Japon** p. 4

I.4. **Europe : augmentation des risques et des opportunités** p. 5

I.5. **Changes et taux d'intérêt** p. 9

I.6. **Risques et enjeux** p. 12

II. LA CONJONCTURE EN BELGIQUE p. 15

Fiche analytique n° 1 : Prix des matières premières et commerce mondial p. 19

Fiche analytique n° 2 : Marchés monétaires et financiers p. 25

Fiche analytique n° 3 : Les Etats-Unis p. 31

Fiche analytique n° 4 : Le Japon p. 34

Fiche analytique n° 5 : La conjoncture européenne : L'Allemagne et les autres p. 39

Fiche analytique n° 6 : Commerce extérieur belge : quelle ouverture vers les deux Allemagnes ? p. 49

Fiche analytique n° 7 : Belgique : activité productive p. 52

Fiche analytique n° 8 : Belgique : investissements p. 55

Fiche analytique n° 9 : Belgique : marché du travail p. 58

Fiche analytique n° 10 : Revenus et dépenses des ménages p. 65

Fiche analytique n° 11 : Les finances publiques p. 69

Etude graphique de la conjoncture G 1 à G 46

Statistiques St 1 à St 6

Les analyses et les indicateurs du Service de conjoncture étant réservés à ses souscripteurs, ils ne peuvent être reproduits ou diffusés sans l'accord de l'IRES.

IRES

place montesquieu, 3 bte 4
B. 1348 louvain-la-neuve (Belgique)
Tél. : 010/47.41.52

Fiche analytique n° 11 :

LES FINANCES PUBLIQUES

1. Bilan de l'année 1989

Les opérations de caisse du pouvoir central, des régions et des communautés se sont soldées, en 1989, par un déficit de 397,2 milliards de francs, soit 6,5 % du PNB (tableau 11.1). S'agit-il d'une performance remarquable par rapport à l'objectif initial de 405,4 milliards de francs ?

Tableau 11.1 1989 - Pouvoir central, régions et communautés
Recettes, dépenses et soldes en milliards de BEF

	Budget (1)	Réalisations (2)	Différence (3) = (2)-(1)
Recettes des Voies et Moyens	1037,1	1055,0	+ 17,9
Dépenses du Pouvoir Central	1409,6	1526,2	+ 116,6
Solde budgétaire	- 372,6	- 471,2	- 98,6
Solde des autres opérations	- 10,0	+ 28,8	+ 38,8
Solde du Pouvoir central	- 382,6	- 442,4	- 59,8
Solde des régions et communautés	- 22,8[1]	+ 45,2	+ 68,0
Solde total	- 405,4	- 397,2	+ 8,2
En % du PNB	*6,9*	*6,5*	- *0,4*

Source : Ministère des Finances

[1] Le chiffre retenu pour l'élaboration du budget était celui du déficit transféré aux régions et communautés

Divers éléments plaident en faveur d'une interprétation prudente de ces résultats.

1. Il s'agit de résultats sur base de caisse. Ceux-ci ne reflètent pas correctement l'exécution du budget. A titre d'exemple, les régions et communautés peuvent encore, durant les premiers mois de l'année 1990, effectuer des dépenses relatives à leur budget de 1989. La somme des dépenses non encore effectuées semble particulièrement élevée cette année, sans doute en raison du processus de transfert des compétences.

Ceci expliquerait le surplus remarquable des régions et communautés, en contraste par rapport au déficit initialement prévu (22,8 milliards pour le déficit transféré par le pouvoir central, 33 milliards selon les budgets des régions et communautés).

2. Il est vrai que les soldes des années précédentes étaient également établis sur base de caisse. Mais divers éléments perturbent la comparabilité des résultats de caisse de 1988 et de 1989. Le tableau 11.2, tente d'apporter aux résultats de 1989 les corrections nécessaires pour les comparer à ceux de l'année précédente. Après correction, le déficit du pouvoir central serait alourdi de 31 milliards et le solde total de près de 45 milliards de francs. Le solde net à financer s'élèverait en 1989 à 442 milliards de francs, soit 8,1 milliards de plus qu'en 1988, et 36,6 milliards de plus que la norme (405,4) que le gouvernement s'était engagé à respecter.

3. Le chiffre de 397,2 milliards de francs se réfère au solde total pouvoir central, régions et communautés. Et c'est bien à cet agrégat que devait s'appliquer la norme budgétaire. On observera cependant (tableaux 11.1 et 11.2) que, quelques soient les chiffres retenus (données corrigées ou non), le solde du pouvoir central seul (- 442,4 ou - 473,5) dépasse considérablement celui dont faisait état l'exposé général du budget (- 382,6). Le dérapage attribuable au pouvoir central s'élèverait à 60 milliards dans le meilleur des cas, 90 milliards si les corrections s'avèrent exactes. En toute hypothèse, ces chiffres trahissent l'absence de contribution du pouvoir central au processus d'assainissement des finances publiques.

Tableau 11.2 1989 - Soldes corrigés en vue d'une comparaison avec 1988
En milliards de francs

	Soldes sur base de caisse	Corrections	Soldes corrigés	Amélioration (+) ou détérioration (-) par rapport à 1988
Solde du pouvoir central	- 442,4	- 31,1	- 473,5	- 57,1
Solde des régions et communautés	+ 45,2	- 13,7	+ 31,5	+ 47,8
Solde total	- 397,2	- 44,8	- 442,0	- 8,1

Calculs : IRES

Au delà des données de la trésorerie, le tableau 11.3, issu du rapport annuel de la Banque Nationale, rappelle que le solde officiel (ligne 1.1) se double "d'autres" postes : débudgétisations, préfinancements, emprunts de

régularisation (ligne 1.2). Le solde total qui en résulte pour le pouvoir central, les régions et communautés (ligne 1.3) n'aurait diminué que de 2 % l'an passé, contre 8,5 % pour le solde du Trésor.

Les pouvoirs publics dans leur ensemble (ligne 4) ont fourni un effort équivalent à 1,8 % de leur solde global de l'année antérieure. En 1989, les 477 milliards de solde représentent 7,5 % du PNB.

Tableau 11.3 Ensemble des Pouvoirs publics
Ventilation des déficits (-) ou excédents (+) financiers nets
En milliards de BEF

	1988	1989[1]
1. Pouvoir central, régions et communautés		
1.1. SNF du Trésor	- 434	- 397
1.2. Autres[2]	- 62	- 89
1.3. Total	- 496	- 486
2. Pouvoirs locaux	- 8	- 27
3. Sécurité sociale	+ 17	+ 36
4. Ensemble des pouvoirs publics	- 486	- 477

Source : BNB
1 Estimations de la BNB
2 Notamment débudgétisations, préfinancements et emprunts de régularisation

Le tableau 11.4 indique que l'assainissement a été obtenu malgré la diminution de la part des recettes dans le PNB, selon une tendance déjà observable les années précédentes. Le total des dépenses a diminué de plus de deux points de PNB, malgré la croissance continue des charges d'intérêts. Tous les autres postes des dépenses ont participé au mouvement d'économie.

Tableau 11.4 Ensemble des pouvoirs publics
Recettes, dépenses et besoin net de financement
En pourcentages du PNB

	1981 (1)	1988 (2)	1989[1] (3)
1. **Recettes**			
Impôts directs	18,0	17,8	16,5
Impôts indirects	12,6	12,4	12,4
Cotisations à la sécurité sociale	13,4	15,1	14,8
Autres recettes	2,4	1,7	1,8
Total des recettes	46,4	46,9	45,6
2. **Dépenses**			
Biens et services	18,1	14,8	14,2
Charges d'intérêts	7,8	10,2	10,5
Transferts courants aux particuliers	23,4	21,8	21,0
Subsides aux entreprises	3,4	2,8	2,5
Formation brute de capital fixe	4,1	1,9	1,8
Octrois de crédits et prises de participation	2,8	1,3	1,0
Autres dépenses	2,9	2,3	2,1
Total des dépenses	62,5	55,2	53,1
3. **Solde net à financer (1 - 2)**	- 16,2	- 8,3	- 7,5

Source : BNB
[1] Estimations de la BNB

L'effort d'assainissement financier a permis, pour la première fois depuis 1974, une diminution du rapport de la dette publique au PNB. Ce rapport passe de 123 % en 1988 à 121 % en 1989. La "boule de neige" serait interrompue. Rappelons[19] que l'année 1989 a réuni des conditions exceptionnellement favorables pour le budget :

- une croissance forte,
- une inflation modérée,
- une grande partie du stock de la dette encore à l'abri de la hausse d'intérêt.

Quelles que soient les hypothèses retenues pour l'avenir, il est difficilement imaginable que la conjonction de ces trois facteurs se maintienne.

Le tableau 11.5 indique enfin que l'effort d'assainissement a été moins poussé en Belgique (0,5 points de PNB) que dans les autres pays de la CEE (0,8 points de PNB), alors que nous partons d'une situation beaucoup plus déséquilibrée.

19 Voir la synthèse du **Service de conjoncture**, décembre 1989.

Tableau 11.5 Comparaison internationale des comptes de l'ensemble des pouvoirs publics
En pourcentages du PNB

	Belgique		CEE[1]	
	1988	1989	1988	1989
Recettes	46,9	45,6	41,5	41,4
Dépenses[2]	53,9	52,1	44,7	43,8
Solde net à financer[2]	- 7,0	- 6,5	- 3,2	- 2,4

1 A l'exclusion de la Grèce et du Portugal
2 A l'exclusion des octrois de crédits et prises de participation, ce qui explique la différence par rapport au tableau 11.4

2. Le contrôle budgétaire de 1990

Le récent contrôle budgétaire révélait simultanément de meilleures perspectives pour les recettes, grâce à une conjoncture toujours favorable (+ 26,4 milliards pour les Voies et Moyens) et un surcroît de dépenses (53,8 milliards) dont la majeure partie (33,4 milliards) provient de la hausse des taux d'intérêt. Le solde net à financer (SNF) du pouvoir central, des régions et des communautés allait donc atteindre en 1990 432,8 milliards, au lieu de 405,4 milliards prévus par l'exposé général.

A l'issue du contrôle budgétaire, des mesures de réduction du SNF ont été prises à concurrence de 27,4 milliards, ce qui ramène le solde à une norme de 405,4 milliards (tableau 11.6). Cette décision prête le flanc à trois types de critiques :

1. Le choix d'une norme de 405,4 milliards est discutable.
 En effet, le gouvernement avait initialement adopté la norme suivante : le SNF nominal d'une année ne peut en aucun cas dépasser celui de l'année précédente. Or, le SNF de 1989 n'est pas de 405,4 milliards (prévisions initiales) mais de 397,2 milliards (tableau 11.1).

2. La révision du budget n'a pas intégré le report de dépenses de 1989 à 1990. On sait qu'un tel report se présente chaque année[20] et fait normalement l'objet d'une révision budgétaire. Cette année, il a été omis alors même qu'il s'annonce plus élevé qu'à l'ordinaire. Les

20 Il s'est élevé à 26,5 milliards en 1986-1987, 18,0 milliards en 1987-1988 et 21,1 milliards en 1988-1989.

données qui permettraient de chiffrer ce report ne sont pas disponibles à ce jour[21]. On sait uniquement que le SNF des deux premiers mois affiche un dépassement de 32,1 milliards en 1990 par rapport à 1989.

Tableau 11.6 1990 - Pouvoir central, régions et communautés
Recettes, dépenses et soldes en milliards de BEF

	Exposé général (1)	Contrôle budgétaire (2)	Différence (3)=(2)-(1)	Budget révisé (4)	Nouvelles mesures (5)=(4)-(2)
1. Recettes des Voies et Moyens	1110,6	1137,0	+ 26,4	1144,6	+ 7,6
2. Dépenses du pouvoir central	1457,2	1511,0	+ 53,8	1491,2	- 19,8
2.1 Charges d'intérêt	516,4	549,8	+ 33,4	549,8	0
2.2 Autres dépenses	940,8	961,2	+ 20,4	941,4	- 19,8
3. Solde budgétaire	- 346,6	- 374,0	- 27,4	- 346,6	- 27,4
4. Opérations de trésorerie	- 1,8	- 1,8	0	- 1,8	0
5. SNF du pouvoir central	- 348,4	- 375,8	- 27,4	- 348,4	- 27,4
6. SNF des régions et communautés	- 57,0	- 57,0	0	- 57,0	0
7. SNF total	- 405,4	- 432,8	- 27,4	- 405,4	- 27,4

Source : Cabinet du Ministre du Budget
Calculs : IRES
1 Chiffre théorique : il s'agit du déficit transféré par le pouvoir central aux régions et communautés

3. Des mesures de réduction du SNF ont été prises à concurrence de 27,4 milliards de francs. Mais peu d'entre elles répondent à un esprit d'assainissement global des finances publiques. Les mesures se répartissent comme suit :

- 19,8 milliards de diminution de dépenses dont 10 milliards étaient normalement destinés à l'ONSS. A moins qu'elle n'induise une modification du comportement de la sécurité sociale, cette opération n'est qu'un transfert à l'intérieur du secteur public;

- 17,6 milliards de supplément de recettes dont 5 milliards obtenus par anticipation de la date ultime de versement du précompte professionnel par les secrétariats sociaux (décembre 1990 au lieu de

21 12 mars 1990.

- 17,6 milliards de supplément de recettes dont 5 milliards obtenus par anticipation de la date ultime de versement du précompte professionnel par les secrétariats sociaux (décembre 1990 au lieu de janvier 1991). Il s'agit donc d'un transfert de recettes d'une année à l'autre.

Plus de la moitié (15 milliards sur 27,4 milliards) du montant total des "économies" échappe au principe d'assainissement global et à long terme des finances publiques.

Ce rapide examen du budget de 1990 atténue la crédibilité de propos répétés d'année en année : l'esprit d'assainissement présidera à l'élaboration du budget de "l'année prochaine".

Tableau 11.7 Synthèse. Recettes, dépenses et solde net à financer du Trésor

	1988	1989	1990	
			Budget	IRES
1. Recettes totales[1]	1614,6	1692,4	1849,4	1810
1.1 Pouvoir central (Voies et moyens)	1505,5	1055,0	1144,6	1130
2. Dépenses totales du Pouvoir central	1901,6	1526,2	1491,2	1515
2.1. Charges d'intérêt	395,1	-	549,8	546
2.1. Dépenses hors charges d'intérêt	1506,5	-	941,4	969
3. Solde des autres opérations	- 20,3	+ 28,8	- 1,8	- 2
3.1 Fonds de Tiers	- 8,0	+ 53,6	-	-
4. SNF du Pouvoir Central	- 416,4	- 442,4	- 348,4	- 387
5. SNF des régions et communautés	- 17,5	+ 45,2	- 57,0	- 53
6. SNF total	- 433,9	- 397,2	- 405,4	- 440
En % du PNB	*- 7,8*	*- 6,5*	*- 6,3*	*- 6,8*
7. SNF total ajusté[2]	- 469,3	- 446,2	-	- 471
En % du PNB	*- 8,4*	*- 7,3*	-	*- 7,3*

Source : Ministère des Finances

Calculs et prévisions : IRES

1 Outre les Voies et moyens, les recettes totales comprennent les recettes finançant les régions et communautés, celles cédées aux communautés européennes et celles affectées à la Sécurité sociale

2 Y compris les intérêts capitalisés (35,4 mds en 1988, 49 mds en 1989 et 31 mds en 1990), mais à l'exclusion d'un éventuel "financement alternatif" d'investissements .

Louvain-la-Neuve, le 15 mars 1990